

## LICENCIEMENT APRES CONGE PARENTAL

Par CHAR, le 10/11/2010 à 17:54

**REPONSE A RUGBYS** 

JE N'AI PAS ENVOYE DE LR AUCUNE EMBAUCHE EN LIEU ET PLACE ACTUELLEMENT. JE N'AI JAMAIS LICENCIE UN EMPLOYE, C'EST LA PREMIERE FOIS QUE J'AI UN SOUCIS DE LA SORTE.

MERCI POUR VOTRE REPONSE.

Par P.M., le 10/11/2010 à 18:03

Bonjour,

Pour une meilleure compréhension, il faudrait répondre à la suite du sujet d'origine et pas forcément en majuscules...